

M. STICK: Encore une question...

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Me serait-il permis de corriger l'impression que j'ai évidemment créée ce matin de ne tenir compte que de l'aspect ou point de vue militaire de l'OTAN. C'est vrai, mais j'aimerais vous renvoyer au discours que j'ai prononcé à la Chambre des communes dans lequel j'ai tâché de m'étendre quelque peu sur les relations politiques. Je ne peux que vous recommander de lire ce discours, et j'ai bon espoir qu'il vous éclairera un peu.

M. STICK: Il y a eu des discussions dernièrement au sujet de la nécessité d'avoir une conférence au sommet, comme dirait sir Winston Churchill, entre les grandes puissances afin d'atténuer la tension qui existe à l'heure actuelle. Je ne sais pas si c'est une question qu'il convient de poser et j'ignore si vous pouvez y répondre; vous êtes tout à fait libre de ne pas le faire. Nous diriez-vous quelle est l'attitude du Canada au sujet d'une conférence au sommet?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Une conférence avec la Russie?

M. STICK: Oui, avec la Russie.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Comme je viens de le dire, la proposition n'a jamais été soumise au gouvernement du Canada. Je suppose que les Russes se sont dit que nous ne serions pas invités de toute façon; ils parlaient d'une conférence avec M. Eisenhower. Je ne sais pas s'ils songent à inviter la France et le Royaume-Uni. Nous avons lu des dépêches de journaux, et je me suis reporté à l'une d'elles qui rend compte d'une entrevue, dans le *Toronto Telegram*, et à une autre dépêche rapportant une déclaration de M. Krouchtchev. J'en oublie la date précise, mais elle remonte à environ deux semaines. Étant donné que nous sommes une puissance moyenne, je n'oserais pas espérer que nous serons invités à une conférence de ce genre; lorsque les Russes parlent d'une conférence au sommet, ils envisagent une conférence des grandes puissances.

M. STICK: Cette question sera-t-elle discutée au cours de la conférence de l'OTAN, d'après vous?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): J'en doute; je n'ai encore pris connaissance de rien qui permette de le prévoir.

M. CARDIN: Monsieur le président, afin d'éclaircir certains points qui me paraissent obscurs, je me demande si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait faire connaître au Comité quelle est la relation qui existe, s'il en est, entre la participation du Canada à l'OTAN, ou sa qualité de membre de cet organisme, et notre programme conjoint de défense aérienne avec les États-Unis.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): De qui pourrions-nous obtenir la réponse?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): A ce propos, je serais prêt à faire une déclaration relativement à la NORAD.

On a déposé à la Chambre des communes une copie d'un arrêté en conseil daté du 31 juillet 1957, qui prévoit la nomination du maréchal de l'Air Slemon au poste de commandant en chef adjoint du commandement de la défense aérienne Canada-États-Unis. Sans doute, monsieur le président et membres du Comité, avez-vous pris connaissance de la copie de ce décret du Conseil.

Le premier ministre a fait une déclaration à la Chambre relativement à la NORAD, et il a alors précisé que cette question serait étudiée plus longuement lors de l'examen du budget de la Défense nationale. Je crois que c'est le 4 novembre que M. Pearkes, ministre de la Défense nationale, a également fourni cette précision, mais je ne suis pas certain de la date.